RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

PYRENEES ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 06/12/2022 Reçu en préfecture le 06/12/2022

Total Recettes | 35 750,00 |

Publié le

ID: 064-216400861-20221205-2022_07_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES:

- Afférents au Conseil Municipal: 15

- En exercice: 14

- Qui ont pris part à la délibération : 14

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION: 1er décembre 2022

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le cinq décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ETCHEVERRY Sabine, ECHEVERTZ Chantal, OXARANGO Maite, PEREZ Karine, SABALOUE Virginie et MM. BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mr BARBIER Koxe

Mr HERNANDEZ Frédéric a été élu secrétaire.

Délibération N° 2022-07-02 : DECISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal,

adopte la décision modificative n° 5 au budget principal, traduite par les écritures suivantes :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2138 (21) - 181 : Autres constructions	6 000,00	021 (021): Virement de la section de fonctionnement	13 000,00
21568 (21) - 179 : Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	-3 800,00	10222 (10) : FCTVA	2 700,00
2183 (21) - 141 : Matériel de bureau et matériel informatique	2 300,00	10226 (10): Taxe d'aménagement	7 050,00
2313 (23) - 172 : Constructions	1 500,00		
2313 (23) - 172 : Constructions	19 000,00		
2313 (23) - 180 : Constructions	8 000,00		
2315 (23) - 143 : Installation, matériel et outillage techniques	-10 250,00		
	22 750,00		22 750,00

FONCTIONNEMENT

Total Dépenses

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	13 000,00	7482 (74): Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe pub fon.	13 000,00
615231 (011) : Voiries	-5 000,00		
6411 (012): Personnel titulaire	2 000,00		
65548 (65): Autres contributions	3 000,00		
	13 000,00		13 000,00

35 750,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le



ID: 064-216400861-20221205-2022_07_02-DE

ADOPTÉ à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme, Le Maire, Arño GASTAMBIDE

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 06/12/2022 Et après transmission en sous-préfecture le 06/12/2022

